



**KATHRYNE  
LAMONTAGNE**

**NOUVELLE  
ÉDITION**  
revue et  
augmentée

# **LE DERNIER PROCÈS**

**l'affaire Jacques Delisle**

**BUREAU  
D'ENQUÊTE**

**les éditions  
du journal**



KATHRYNE  
LAMONTAGNE

# LE DERNIER PROCÈS

l'affaire Jacques Delisle

BUREAU  
D'ENQUÊTE

les éditions  
du journal



# Table des matières

<i>Préface</i> .....	9
<i>Mot de l'autrice</i> .....	11
Chapitre 1	
La chute .....	13
Chapitre 2	
Le couple .....	23
Chapitre 3	
Le drame .....	43
Chapitre 4	
L'enquête .....	61
Chapitre 5	
L'arrestation .....	83
Chapitre 6	
Le tsunami .....	103
Chapitre 7	
Le procès .....	125
Chapitre 8	
Le détenu Delisle .....	183

Chapitre 9	
Les contestations .....	<b>193</b>
Chapitre 10	
La dernière chance .....	<b>205</b>
Chapitre 11	
La rencontre .....	<b>215</b>
Chapitre 12	
L'homme de la situation .....	<b>237</b>
Chapitre 13	
La révélation .....	<b>245</b>
Chapitre 14	
Le réexamen .....	<b>269</b>
Chapitre 15	
Le rapport secret .....	<b>285</b>
Chapitre 16	
La liberté .....	<b>295</b>
Chapitre 17	
L'ultime remède .....	<b>309</b>
Chapitre 18	
La riposte .....	<b>323</b>
Chapitre 19	
L'entente .....	<b>333</b>
Chapitre 20	
Nicole .....	<b>351</b>
<i>Remerciements</i> .....	<b>357</b>

# Préface

Les accusations criminelles portées à la suite d'un féminicide attirent généralement l'attention des journalistes et, par voie de conséquence, du grand public. Leur intérêt est par ailleurs amplifié lorsque l'accusé est un notable à qui on reproche d'avoir assassiné son épouse à l'intérieur de leur résidence cossue en utilisant une arme à feu détenue illégalement par celui-ci.

Ces constats sont d'autant plus vrais lorsque, comme c'est le cas ici, l'accusé est un juge retraité de la Cour d'appel du Québec reconnu pour sa rigueur intellectuelle. Il n'était donc pas surprenant, à l'ouverture du procès de Jacques Delisle, d'observer une douzaine de journalistes et de nombreux spectateurs curieux. Les revers de fortune captivent davantage que la réussite.

La durée des procédures et le passage du temps ont cependant l'effet d'effriter l'appétit et l'intérêt des médias. Cela n'a toutefois pas été le cas pour Kathryne Lamontagne qui, durant environ quatorze ans, fut sans doute la seule parmi tous ses collègues à suivre assidûment et

inlassablement toutes les étapes du parcours judiciaire de Jacques Delisle, comprenant deux procès devant la Cour supérieure, deux passages devant la Cour d'appel du Québec, deux requêtes d'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada et une demande de révision d'une condamnation auprès du ministre de la Justice du Canada.

La persévérance, la détermination et la rigueur de la journaliste d'enquête caractérisent le récit objectif découlant de cette quête d'informations pertinentes aussi minutieuse qu'incessante. Loin de se limiter aux renseignements révélés par les procédures judiciaires, elle a mené sa propre enquête et recueilli les commentaires et confidences de divers intervenants, comme les avocats et les policiers, ou encore des proches du couple Rainville-Delisle, ce aussi bien avant qu'après le dénouement de cette affaire aux rebondissements pour le moins étonnants.

Bien que j'aie été un témoin privilégié de plusieurs épisodes marquants de la progression judiciaire de Jacques Delisle, la lecture des pages qui suivent m'a révélé un grand nombre de faits que j'ignorais et qui ont meublé mon retour dans le passé.

Malgré la recherche exhaustive menée par l'auteure, des questions demeurent en suspens relativement à la mort violente de Nicole Rainville. Les zones d'ombre qui subsistent résultent du fait que les personnes susceptibles d'apporter des réponses ne le peuvent plus pour certains, ou ne le veulent pas pour d'autres.

CLAUDE C. GAGNON  
Juge à la retraite<sup>1</sup>

---

1. Claude C. Gagnon a été nommé juge à la Cour supérieure en 2003. À ce titre, il a présidé le procès devant jury de l'ex-juge Jacques Delisle, en 2012. Il a accédé l'année suivante à la Cour d'appel, avant de prendre sa retraite. En 2023, il a accepté d'encadrer les négociations entre les parties dans l'affaire Delisle, dans l'objectif d'en venir à une entente et de mettre fin au dossier, ce qui s'est produit en mars 2024.

# Mot de l'autrice

La version nouvelle et bonifiée du *Dernier procès: l'affaire Jacques Delisle* nous replonge au cœur de cette saga historique, qui a pris fin, après quinze ans de rebondissements, en mars 2024.

En tant que journaliste au *Journal de Québec*, j'ai eu le privilège de couvrir chaque minute de cette épopée judiciaire et d'en rapporter les moindres revirements.

Cet essai vous ramène dans les coulisses de l'enquête policière, derrière les portes closes des bureaux d'avocats, au cœur des laboratoires médico-légaux, devant les tribunaux et même au pénitencier. Il offre un plongeon en temps réel dans cette histoire hors de l'ordinaire qui a marqué les annales judiciaires du Québec.

Le présent ouvrage est le fruit d'innombrables entrevues réalisées avec les acteurs au dossier tout au long de son évolution. Il est parsemé de véritables extraits du tribunal, de requêtes officielles, de décisions du tribunal et de déclarations assermentées.

Il contient aussi des *tweets* publiés par les journalistes qui avaient obtenu, pour la première fois au palais de justice de Québec, l'autorisation de gazouiller durant le procès. Le #procesdelisle<sup>2</sup> allait ainsi être retranscrit en direct sur Twitter - maintenant X -, générant un engouement tel que des curieux avaient créé des comptes uniquement pour suivre en direct les détails de l'affaire.

Finalement, *Le Dernier Procès* donne la parole à Jacques Delisle, qui a accepté de commenter son histoire pour la toute première fois, alors qu'il se trouvait derrière les barreaux. Des proches ont aussi accepté, exceptionnellement, de se confier.

Juridiquement parlant, cette affaire est tranchée. Reste qu'une aura de mystère entoure encore cette saga, qui a toujours su se tenir loin de la banalité.

Ce livre n'a pas la prétention de refaire le procès de Jacques Delisle, de le condamner ou de l'innocenter. Il s'agit plutôt d'une manière de replacer dans un contexte objectif l'un des dossiers judiciaires les plus médiatisés de notre époque.

D'un point de vue bien personnel, réécrire cet ouvrage m'a permis d'accepter le flou qui persiste dans cette histoire. Certaines questions demeureront à tout jamais sans réponse. Le reconnaître, désormais, me permet de tourner la page sur cette affaire. Et de m'en libérer.

Bonne lecture.

---

2. L'orthographe et la syntaxe de certains extraits de cour, de documents judiciaires et de *tweets* ont été corrigées pour les fins de ce livre.

# CHAPITRE 1

## La chute

### **La greffière**

*Est-ce que vous êtes prêts à rendre votre verdict ?*

### **Le juré numéro 12**

*Oui.*

### **La greffière**

*Est-ce que vous êtes unanimes ?*

### **Le juré numéro 12**

*Oui.*

### **La greffière**

*Quel est votre verdict ?*

14 JUIN 2012. Après cinq semaines de procès ultramédiatisé, l'ex-juge Jacques Delisle, accusé du meurtre prémédité de son épouse, s'apprête à faire face à son destin. Sa femme des cinquante dernières années, Nicole Rainville, 71 ans, a

été retrouvée dans le condo du couple, étendue sur le sofa, avec une balle dans la tête. C'était il y a deux ans et demi, le 12 novembre 2009.

Suicide ou meurtre ? Crime prémédité ou non ? Les membres du jury sont-ils convaincus hors de tout doute raisonnable de la culpabilité de l'accusé ? C'est sur ces épineuses questions que doivent se pencher les quatre femmes et huit hommes qui composent le jury. D'un côté, le ministère public prétend que Jacques Delisle a assassiné sa femme avec un pistolet, notamment pour rejoindre sa maîtresse, sa secrétaire, avec qui il entretenait une liaison. De l'autre, la défense clame haut et fort que Nicole Rainville s'est enlevé la vie, puisqu'elle subissait les contrecoups d'un AVC survenu en 2007, qui l'avait laissée paralysée du côté droit, et d'une fracture de la hanche en juillet 2009, qui l'avait contrainte à séjourner durant quatre mois dans un centre de réadaptation.

**@kathryne1986**

*Journalistes convoqués à 14 h 45. Peut-être un verdict  
#procesdelisle*

**@GeLaurier**

*Méga rush d'adrénaline, le jury sort dans une quinzaine de minutes. Question ? Verdict ? #procesdelisle*

**@justice\_quebec**

*Il y a beaucoup d'effervescence dans le palais en ce moment  
#procesdelisle*

Le prononcé du verdict ne peut se faire à l'heure prévue. Si les procureurs, avocats, enquêteurs, journalistes et curieux se sont rapidement regroupés dans le corridor menant à la

plus grande salle du palais de justice de Québec, l'accusé, lui, manque toujours à l'appel. Alors qu'une immense file d'attente se forme, les portes de la salle d'audience 4.01 s'ouvrent enfin. La foule entre tranquillement, sous le regard vigilant des constables spéciaux qui encadrent l'affaire.

Avec quelques minutes de retard, Jacques Delisle arrive finalement au palais de justice, émergeant du stationnement souterrain adjacent à l'établissement avec cinq de ses proches et son avocat. Jacques Delisle, admis au Barreau en 1958, nommé juge à la Cour supérieure en 1983, promu à la Cour d'appel en 1992 et retraité en 2009 après avoir cumulé de nombreux succès professionnels, doit faire face à son destin.

### **@oliparent**

*14h47: Jacques Delisle arrive au palais*

D'un pas décidé, la troupe pénètre dans l'ascenseur vitré qui la mènera au quatrième étage. Les cheveux blancs, les lèvres pincées, le regard inquiet, vêtu d'un complet beige et d'une chemise blanche, l'accusé de 77 ans s'engouffre dans l'imposante salle d'audience, sous l'œil attentif des nombreuses caméras et des témoins.

L'inquiétude que dégage alors Jacques Delisle n'a plus aucune commune mesure avec le détachement qu'il a affiché tout au long du procès. La cour s'ouvre. Le juge Claude C. Gagnon fait son entrée, accueilli par une foule qui, respectueuse du décorum, se lève.

### **La cour**

*Assoyez-vous. Je suis avisé que les jurés sont prêts, aucune manifestation, tout le monde reste assis à sa place tant que la séance n'est pas suspendue.*

Une poignée de constables spéciaux se rapprochent de la sortie, comme pour s'assurer que tous respecteront la directive du magistrat. Les spectateurs se raidissent, bien droits sur leur chaise. Le stress est palpable, il y a dans la salle une fébrilité bien sentie. Ça y est. Le verdict est sur le point d'être prononcé.

Le jury entre. Les personnes présentes à l'audience se lèvent à nouveau.

Jacques Delisle, qui a entendu d'innombrables causes au tribunal et qui a décidé du sort de centaines d'individus, est maintenant jugé par une douzaine d'honnêtes citoyens, pour la plupart confrontés pour la toute première fois au système de justice. Ils sont mécanicien, préposé aux bénéficiaires, experte en sinistres, designer industriel ou monteur de lignes. Et ils tiennent entre leurs mains ce qu'il reste de la vie de Jacques Delisle.

### ***La cour***

*Assoyez-vous, je vous en prie.*

La greffière appelle le dossier. La Reine contre Jacques Delisle. Les procureurs s'identifient : M<sup>e</sup> Steve Magnan, M<sup>e</sup> Michel Fortin et M<sup>e</sup> Sarah-Julie Chicoine pour le ministère public, M<sup>e</sup> Jacques Larochelle pour la défense. Un silence. Court, d'à peine quelques secondes, mais qui semble durer une éternité.

### ***La cour***

*Alors, madame, quand vous serez prête. Monsieur Delisle, voulez-vous vous lever, s'il vous plaît ?*

Le juge Gagnon a légèrement trébuché sur la question, dévoilant malgré lui une nervosité bien présente. Jacques Delisle se lève, sans se presser.

**@kathryne1986**

*Beaucoup d'inquiétude chez la famille Delisle #procesdelisle*

C'est le juré numéro 12, un consultant en finances de 47 ans, qui doit rendre le verdict. À la demande du magistrat, l'homme se lève pour dévoiler le résultat de la réflexion. Le jury est prêt, unanime. Il aura fallu deux jours et demi pour que la douzaine de personnes s'entende sur le sort de l'ex-juge Jacques Delisle.

**La greffière**

*Quel est votre verdict ?*

**Le juré numéro 12**

*Coupable de meurtre au premier degré.*

Le choc. Un cri aigu. Les larmes. Les frissons. Les tremblements. L'effondrement. L'incapacité pour les journalistes de prendre davantage de notes ou de *tweeter* convenablement. Réaction neutre du côté de la Couronne. Tout ça en même temps.

**@GeLaurier**

*Coupable. 1<sup>er</sup> degré #procesdelisle*

**@duvalalex**

*Beaucoup de cris et de pleurs au #procesdelisle coupable*

**@oliparent**

*La famille éclate en sanglots #procesdelisle*

Le jury vient de prononcer le verdict le plus redouté par Jacques Delisle. « Ce n'est pas possible ! » lance, abasourdi,

le condamné, frappant la table de ses poings, avant de se prendre la tête à deux mains, dérogeant un instant au calme qu'il avait adopté tout au long de son procès.

La cohue. La panique. Les proches du désormais meurtrier sont désarmés, inconsolables. Leurs pleurs intenses et leurs cris de détresse enterrent les directives du juge Claude C. Gagnon, qui tente laborieusement de poursuivre les procédures judiciaires. « Assoyez-vous, je vous en prie », scande-t-il à trois reprises. « Ce n'est pas possible », répète quant à lui Jacques Delisle.

### **La cour**

*Mesdames, messieurs, vous avez, conformément au serment que vous aviez prêté, porté attention à la preuve, aux représentations des procureurs, à mes instructions en droit. Votre verdict mérite notre respect...*

### **M. Jacques Delisle**

*Pfft!*

### **La cour**

*... et nous y donnerons suite. Les attentes de nos concitoyens en matière de justice sont élevées, votre travail est à la hauteur de ces attentes. Dans ces circonstances, ils ne peuvent qu'être fiers de la façon dont vous vous êtes comportés et acquittés de votre tâche [...]*

La voix du magistrat a ce trémolo bien perceptible qui laisse croire qu'il est, lui aussi, sous le choc. Dans la salle, encore et toujours, les sanglots. Lourds. Pesants. Ceux de Jean et Éléne Delisle, les enfants du condamné, recroquevillés, soutenus tant bien que mal par leur partenaire respectif. Les gémissements d'Anne-Sophie Morency, la petite-fille

de Jacques Delisle, aussi présente, se font entendre dans la salle. Le tableau est d'une tristesse incroyable.

**La cour**

*[...] Comme vous l'avez constaté, à chacune de vos entrées et de vos sorties dans la salle, on se levait en signe de respect pour vous d'abord et pour la fonction que vous avez exercée. C'est donc animés de la même déférence et avec beaucoup de gratitude que nous le ferons une dernière fois. Il est donc temps pour moi de dissoudre votre jury et de vous dire au revoir et merci beaucoup.*

**L'huissière**

*Veillez vous lever.*

**M. Jacques Delisle**

*Ce n'est pas possible, ce n'est pas croyable, c'est incroyable. Mais où est-ce qu'ils ont pris ça?*

Aucun membre du clan Delisle ne s'est levé.

\*\*\*

Les jurés sortent, à peine quelques minutes après leur arrivée. L'atmosphère n'a pas changé, la salle est toujours pleine, la peine doit maintenant être prononcée. Toujours ces sanglots. Un climat tendu, insoutenable, pour quiconque occupe, à ce moment-là, l'un des 236 sièges de la salle 4.01 du palais de justice de Québec.

**La cour**

*Assoyez-vous, je vous en prie. Maître Larochelle, la peine est mandatoire, est-ce que vous avez quelque chose à dire?*

**Me Jacques Larochelle**

*Je le sais, Monsieur le Juge, non, je ne peux rien dire.*

Comme la loi le prévoit dans tous les cas de meurtre prémédité, le juge Gagnon condamne Jacques Delisle à l'emprisonnement à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant vingt-cinq ans. Le condamné étant âgé de 77 ans, la sentence a des airs de peine de mort.

Procédures judiciaires obligent, à la peine de l'homme s'ajoutent une interdiction de posséder des armes pour une période de dix ans après sa libération, une ordonnance de se soumettre à un prélèvement d'échantillons de substances corporelles pour une analyse génétique et une dispense de la suramende compensatoire. Trois éléments des plus futiles dans le contexte.

**La cour**

*[...] La cour est suspendue.*

\*\*\*

Cinq minutes. Il n'a fallu que cinq minutes entre l'arrivée de Jacques Delisle et de ses proches et le prononcé de sa peine. Cinq petites minutes pour que la vie du veuf et de sa famille basculent. À nouveau. Après la perte de leur mère, voilà que les deux enfants doivent se séparer de leur père.

Le juge Gagnon quitte la pièce. Discrètement - mais de façon décidés -, les trois procureurs de la Couronne et les deux enquêteurs au dossier se retirent. Pas de réjouissances, mais bien un calme et une neutralité qui entrent en contradiction avec la force des émotions qui émanent de l'assistance.

Jacques Delisle se lève, visiblement secoué. L'homme se retourne vers la salle, tranquillement, saluant de la main ses

proches atterrés. Alors que les constables s'approchent du juge à la retraite pour lui passer les menottes et le conduire en détention, Jean Delisle se lève, le regard paniqué, et se dirige prestement vers son père, stupéfait par ce geste peu commun.

«Eille, woh!» hurle Jean Delisle, sous le coup de l'émotion.

«Monsieur, c'est la procédure», répond poliment l'un des constables spéciaux. «Je veux faire un câlin à mon père! Je veux faire un câlin à mon père! C'est du gros bon sens, ici, dans cette cour-là, estie», poursuit le fils, sous le regard impuissant de son père.

Faisant fi des directives des agents qui lui demandent calmement de quitter la salle, Jean Delisle retire son veston, puis sa ceinture, qu'il lance en direction de l'assistance. «Je ne peux pas croire qu'en tant que société, on est rendus là», scande-t-il, en larmes, complètement déboussolé.

Calmé par ses proches et l'avocat de son père, Jean Delisle retourne finalement à sa chaise. Son père, lui, place posément les mains dans son dos, se laissant menotter avant de prendre le chemin des cellules, sous le regard horrifié de ses propres enfants.

La colère de Jean Delisle ne s'arrête pas là; il se met à injurier un des journalistes qui a couvert l'affaire depuis le début, s'insurgeant du fait que les représentants des médias se sont servis de Twitter pour retranscrire en direct les moindres détails du procès.

«Crisse, j'étais dans l'auto, ostie, pis ça tweetait vite, vite, vite; j'étais même pas rendu! Ça n'a pas de bon sens, il y a quelque chose de fucké sur la planète. Ça ne marche pas, Twitter, ça n'a pas de bon sens!» déplore-t-il.

Jacques Delisle est conduit aux cellules, en dépit des protestations de son fils.

M<sup>e</sup> Jacques Larochelle quitte la salle et se dirige vers les ascenseurs, ignorant le mur de caméramans et de

photographes qui l'attendent à sa sortie. Les proches du condamné font de même, escortés par les constables spéciaux.

Les procureurs de la Couronne, qui s'étaient éclipsés dès la levée de la séance, réapparaissent peu de temps après. Sobrement, ils tiennent un point de presse, en plein cœur du palais de justice de Québec.

« Peu importe le titre, la profession, lorsqu'un crime est commis, lorsqu'une preuve est présentée, il est de notre devoir de la présenter. Peu importe à qui on a affaire, peu importe qui a commis le crime », déclare M<sup>e</sup> Steve Magnan, qui se dit « satisfait » du verdict.

\*\*\*

Près de trois ans après la mort de son épouse, Jacques Delisle entame sa nouvelle vie.

Derrière les barreaux.

## CHAPITRE 2

# Le couple

Jacques Delisle naît à Montréal en mai 1935, d'un père ingénieur forestier et d'une mère de descendance écossaise. Enfant, il emménage avec ses parents et sa sœur aînée à Québec, en Haute-Ville. Il y fait la connaissance de Paul Jolin, qui deviendra au fil du temps l'un de ses plus fidèles amis. Les deux garçons fréquentent l'école primaire Saints-Martyrs-Canadiens, aux limites du quartier Montcalm, puis se retrouvent, adolescents, au Collège des Jésuites.

Déjà, la rigueur de Jacques Delisle se fait bien sentir. «C'était un bonhomme studieux, brillant! se souvient Paul Jolin. Au niveau intellectuel, c'était un collectionneur de premiers prix. C'était un premier de classe.»

Malgré sa grande discrétion et le sérieux qu'il accorde à ses études, Jacques Delisle sait s'entourer et s'intègre aisément à un groupe d'amis. «Il s'amusait, il souriait, il avait un humour - des fois, pas toujours facile -, mais ce n'est pas un bonhomme exubérant. Il n'est pas latin! Mais on sentait quand même - moi en tout cas - une certaine chaleur, une certaine ouverture», assure son camarade.

Leur relation devient encore plus étroite à l'université, alors que les deux hommes étudient le droit, au milieu des années 1950. Encore là, la rigueur de Jacques Delisle se fait sentir.

« Ses notes étaient parfaites, tout était raffiné, tout était à la fine pointe avec Jacques : sa tenue vestimentaire, sa chambre, c'était à l'ordre ! » assure son vieil ami.

Tous les matins, Jacques et Paul marchent ensemble de leur maison respective jusqu'au Vieux-Québec, pour assister aux cours qui commencent à 8 heures. Une balade de trois quarts d'heure, durant laquelle ils discutent de tout et de rien.

« Ça nous réveillait et ça faisait un bon exercice. Et là, on placotait. On a fait ça pendant certainement un bon deux, trois ans », relate M. Jolin.

Vers la fin de son parcours universitaire, Jacques Delisle fait la rencontre de celle qui deviendra son épouse, Nicole Rainville. Elle a 20 ans, Jacques Delisle en a 23. À l'époque, la jeune femme travaille comme secrétaire pour le gouvernement fédéral. Elle est brillante, intellectuelle, indépendante, active. D'une grande beauté, elle parle trois langues, consacre du temps à des œuvres de charité et cuisine très bien. Elle aime les jeux d'esprit comme le bridge, et le Scrabble

Les deux jeunes gens tombent amoureux.

Nicole Rainville s'intègre facilement dans le groupe d'amis de son amoureux, dont fait partie Paul Jolin. « C'est devenu des amis. On se voyait, on se fréquentait, on se rencontrait », évoque-t-il.

\*\*\*

Jacques Delisle est admis sans peine au Barreau en 1958. Comme son ambition est marquée d'un désir de voyager

et de voir le monde, il quitte le Québec pour parfaire ses connaissances. Il vit un an à Paris, où il étudie le droit civil, puis une autre année à Toronto, où il approfondit ses connaissances sur la common law.

Grâce aux lettres et aux coups de fil, la relation de Jacques et Nicole survit à l'éloignement. Mais ce n'est pas suffisant pour l'aspirant avocat, qui s'ennuie de sa douce. Alors qu'il habite la capitale ontarienne, en 1959, il remarque une annonce dans un journal : une compagnie cherche des personnes pour conduire des automobiles neuves de Toronto jusqu'à Montréal. Ne faisant ni une ni deux, il pose sa candidature et est engagé. Il s'embarque ainsi dans le transport de voitures. Après avoir livré un véhicule dans sa ville natale, il fait du pouce jusqu'à Québec, où il passe quelques moments avec sa compagne.

À son retour à Québec, en 1960, l'avocat entame une longue et fructueuse carrière au cabinet Létourneau Johnson Minier Price - devenu plus tard Létourneau Stein. Un bureau d'une quarantaine d'avocats, reconnu pour la notoriété de ses clients.

La même année, les tourtereaux, qui se fréquentent depuis trois ans, convolent en justes noces. La cérémonie religieuse, qui se déroule le 17 septembre 1960, à l'église Saint-Sacrement, à Québec, se veut simple. Le jeune couple aurait souhaité s'unir sur l'air aujourd'hui traditionnel de la marche nuptiale, mais cela n'est pas possible. À cette époque, le morceau est interdit dans les murs des églises, puisqu'il n'a pas été composé par un catholique.

En jeune avocat consciencieux, Jacques Delisle tente de tout faire selon les règles. Un contrat de mariage est rédigé et signé devant un notaire de Québec. Ils se marient sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, un

vieux régime matrimonial duquel ils auraient pu se retirer dans les années 1980. Mais ils ne l'ont pas fait. Ce faisant, le dernier époux vivant se retrouve à hériter du patrimoine familial et des actifs. En cas de séparation, il y a partage des biens à parts égales.

C'est ainsi que s'amorce un mariage qui durera un peu plus de quarante-neuf ans. Les nouveaux mariés prennent possession d'un appartement à Sainte-Foy. Leur vie à deux étant bien engagée, c'est en accord avec son mari que Nicole Rainville quitte son emploi pour se consacrer à la vie de femme au foyer. Elle se conforme ainsi à la tendance en vigueur à l'époque.

La famille ne tarde pas à s'agrandir. En 1961, Nicole Rainville donne naissance à une fille, qu'ils prénomment Élène. Jean, lui, naît en 1964.

L'arrivée du plus jeune de la famille Delisle les force à s'établir dans une plus grande demeure. Ils déménagent à quelques rues de leur appartement, avant de s'établir en banlieue nord, dans un nouveau quartier en développement du secteur Lac-Delage. Les Delisle n'y vivront qu'un an, avant de revenir en ville.

Mère au foyer, Nicole Rainville développe une passion pour l'architecture et le design. Autodidacte, elle conçoit elle-même, au milieu des années 1960, les plans de leur future maison, avenue de Samos, à Sillery. Un travail minutieux et précis qu'elle répétera par la suite lors de l'aménagement du bureau d'avocat de son époux, dans le Vieux-Québec. Jacques Delisle y voit, non sans fierté, la preuve que son épouse est dotée d'une grande intelligence. Il reconnaît son talent et sa vivacité d'esprit.

\*\*\*

Dans les années 1960 et 1970, l'avocat Jacques Delisle est déjà des plus méticuleux. Il n'a rien perdu de ses sens aiguisés ou de sa droiture. «Il était excellent. Pas facile. Fiable, compétent, travaillant, minutieux. C'était fou comment il fallait que ce soit clair, bien préparé, bien ordonné. C'est un bonhomme rigoureux qui avait de la difficulté avec les gens qui étaient nonchalants, brouillons, mal préparés, incompetents ou botcheux, excusez l'expression. Lui, botcher, il ne pouvait pas supporter ça», décrit son ami Paul Jolin.

Delisle est très actif en droit civil, droit des sociétés et droit des faillites. Il devient même l'un des rares avocats à gérer des dossiers en droit du pétrole. En 1969, la Société québécoise d'initiative pétrolière est créée afin de participer au développement du potentiel pétrolier et gazier du Québec. Le mandat de Jacques Delisle est notamment de négocier avec les grandes compagnies pétrolières. Il voyage beaucoup pour le travail, entre autres à Calgary, dans l'Ouest canadien, où il peut passer jusqu'à une semaine par mois. Lui-même se décrit comme un travailleur acharné.

Pendant ce temps, Nicole Rainville prend soin de la famille et élève leurs jeunes enfants. Elle cuisine, gère la maisonnée, s'occupe l'esprit. Elle est une mère dévouée et attentive. C'est elle qui organise les activités de la famille, avec beaucoup de zèle et de joie de vivre. Elle fréquente à l'occasion ses deux sœurs, Claire et Pauline, qui habitent aussi la région de Québec.

Malgré les occupations prenantes de Jacques Delisle, le couple mène une vie sociale active et se plaît à partager des repas entre amis. Le juriste pêche et chasse à l'occasion. Paul Jolin a d'ailleurs taquiné le poisson avec lui à quelques reprises. L'avocat arrivait alors avec «son linge impeccable, qui sortait du nettoyeur», se souvient l'homme en riant.

Ancien magistrat respecté et parfois redouté à la Cour d'appel du Québec, Jacques Delisle voit sa vie bouleversée en juin 2010. Il devient alors le premier juge canadien accusé du meurtre prémédité de sa conjointe. Un jury le reconnaît coupable au terme d'un procès fortement médiatisé, le faisant basculer du côté des criminels. Clamant son innocence, Delisle soutient que sa femme s'est suicidée. Se considérant comme une victime d'une erreur judiciaire, il obtient un nouveau procès en 2021 après près de neuf ans d'incarcération. Contre toute attente, l'affaire se conclut en 2024 lorsque l'ancien juge plaide coupable à une accusation réduite, suivant une entente présentée au tribunal.

Dans cet ouvrage, la journaliste Kathryne Lamontagne raconte, à la manière d'un roman policier, la chronologie de cette affaire extraordinaire. Elle s'appuie sur des extraits de cour, des entrevues effectuées avec les principaux acteurs de cette histoire ainsi que des documents inédits. Elle donne aussi la parole à l'ex-juge, aujourd'hui décédé.

Le juge à la retraite **Claude C. Gagnon**, qui a présidé le procès devant jury de Jacques Delisle en 2012 et qui a encadré les négociations entre les parties pour mettre un terme à ce dossier en 2024, signe la préface de l'ouvrage.

À voir également sur **illico+**

Journaliste au Bureau d'enquête, **KATHRYNE LAMONTAGNE** a toujours été passionnée par les nouvelles criminelles et judiciaires. Elle a suivi dès les débuts cette saga incroyable, qui s'est étirée sur près de 15 ans.

